

Bonjour ! Voici mon « conseil du jour » : dites STOP aux accusés de réception !

Vous le recevez parce que (peut-être sans que vous le sachiez)

votre ordinateur a répondu à une demande d'accusé de réception (un « accusé de lecture ») !

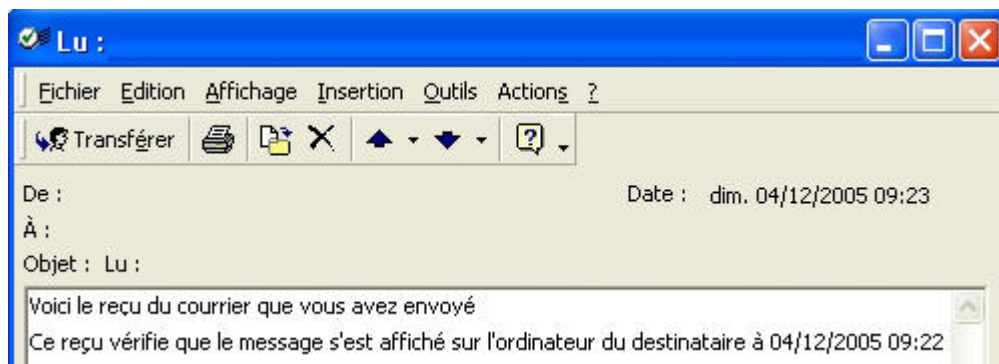
Dans chaque courriel que vous recevez, il peut y avoir une « demande d'accusé de lecture »

Cette fonction est tout à fait officielle, documentée, et légitime ;

d'ailleurs beaucoup d'expéditeurs demandent un accusé de lecture : c'est leur droit...

MAIS il y a un « mais »...

☞ **y répondre « d'office » indiquera à l'expéditeur que vous avez « bien ouvert » son message, et surtout « quand » vous l'avez ouvert, avec la date, l'heure et même le nom de votre ordinateur ! :**



☞ **pire encore : s'il s'agit d'un spam (expéditeur inconnu), vous lui indiquez que votre adresse courriel est bonne, que vous existez bien, et qu'il peut vous arroser à nouveau ! Les spams vont même finir par augmenter !**

En fait, vous n'êtes pas obligés de répondre !

Au contraire, vous devriez même configurer vos logiciels de messagerie pour :

☞ **ne plus jamais répondre**

☞ **et ne plus jamais vous poser la question « faut-il répondre ? »**

Voici quelques sites proposant des trucs, astuces, et avis, à propos des « Accusé de réception », et aussi « comment configurer votre logiciel préféré ».

Pour les trouver, taper par exemple dans google la question suivante :

« Ne jamais envoyer de confirmation de lecture »

<http://membres.lycos.fr/vpaille/trucs-informatiques2.html>

<http://www.arobase.org/astuces/oe-015.htm>

<http://www.pcastuces.com/newsletter/adj/1246.htm>

<http://www.microcam06.org/abm/accusercept.htm>

http://assiste.free.fr/p/internet_utilitaires/incredimail.php

Testez-vous vous-même :

envoyez-vous un courriel, pour lequel vous aurez coché « demander une confirmation de lecture », et si vous le recevez ☞ alors votre vie privée n'est pas aussi privée que vous ne le pensiez !

A noter :

certaines méthodes (des webmails par exemple) sont particulières :

- parfois, aucun menu ne permet d'éviter cet Accusé de Lecture,

- parfois, le webmail ne l'envoie jamais, sans rien vous demander !

- le mieux est de tester chaque configuration, chaque outil...

- il existe d'autres méthodes pour pister la lecture de vos courriels ;

on en parle dans les liens que je vous propose ;

vous ne pourrez y échapper qu'en ne lisant « jamais » les mails autrement qu'en mode « texte »

- certains outils apparemment plaisants sont en fait des espions, exemple : incredimail...,

voir http://assiste.free.fr/p/internet_utilitaires/incredimail.php

Bonne chasse, bonne mise à jour !